

FranceConnect

Pour utiliser les différents sites administratifs, **il faut souvent s'y connecter avec un compte/espace personnel. Si vous n'avez pas de compte sur le site, il faudra alors en créer un.**

Pour cela, on doit remplir certaines informations, et créer des *identifiants*, avec *notamment un nouveau mot de passe valable pour le site* (de préférence différent des autres que l'on a déjà utilisés pour d'autres sites).

Cependant, comme il existe plusieurs sites administratifs, cela impliquerait alors d'avoir plusieurs comptes différents.

Pour éviter cela, il y a FranceConnect.



C'est quoi?

France Connect, c'est **UNE MÉTHODE DE CONNEXION**, à différents sites généralement administratifs. Ce n'est donc **PAS UN SITE EN PARTICULIER**. (*Un site existe bien, mais celui-ci sert à PRÉSENTER le dispositif, pas à l'utiliser*).

Généralement, c'est un bouton (voir l'image ci-dessus) qu'on retrouve lorsqu'on souhaite se connecter sur le site administratif. On va alors cliquer dessus pour utiliser cette méthode de connexion.

Si vous souhaitez vous renseigner davantage, le site [Franceconnect.gouv.fr](https://franceconnect.gouv.fr) est dédié à la présentation du dispositif.



Comment je l'utilise?

Lorsqu'on clique dessus, plusieurs rectangles apparaissent avec différents services. C'est en fait le **choix des identifiants que vous allez utiliser. France Connect vous permet d'utiliser vos identifiants d'un de ces 7 services, pour vous connecter au site sur lequel vous êtes actuellement.**

Prenons un exemple : Je suis sur le site de l'ANTS, pour faire ma pré-demande de carte d'identité. Pour cela, je dois me connecter. J'utilise alors FranceConnect. Je choisis le service pour lequel j'ai déjà un identifiant parmi : impots.gouv / ameli / identité numérique la poste / MSA / YRIS / France identité / TrustMe.

Je réalise ensuite les étapes de connexion selon le service choisi.



Comment choisir le service à utiliser?

Vous avez plusieurs possibilités. Si vous avez déjà créé un compte sur le site des Impôts, de l'assurance maladie (améi), ou de la MSA, vous pouvez alors simplement utiliser vos identifiants de ces sites pour vous connecter.

L'identité Numérique la Poste, Yris, France identité et TrustMe, eux, fonctionnent avec des applications sur le téléphone, et des étapes à suivre. (ce n'est pas nécessairement plus compliqué).

On utilise donc le service qu'on préfère. **Une précision néanmoins : Seule l'identité numérique la Poste et France Identité permettent de réaliser les démarches nécessitant FranceConnect+.** Cela peut-être un élément à prendre en compte lors du choix de l'usage du service pour utiliser FranceConnect.



La double authentification

Lors de votre connexion à un service, **en plus de vos identifiants de connexion, il est possible qu'on vous demande, en plus, un second code.** Il s'agit d'un code temporaire, et à usage unique, qu'on vous transmet par sms ou par mail.

Il faut donc **recupérer ce code**, pour le rajouter à nos identifiants de connexion, **dans l'espace prévue pour cela.** Attention à ne pas FERMER la page de connexion (on notera que, sur téléphone, on peut QUITTER une page, sans la FERMER, notamment pour ce type de cas de figure). **Le code n'est valable que pour UNE connexion**, et généralement pour une durée de 10 à 30 min maximum.

C'est ça la double authentification. Il s'agit d'une sécurité supplémentaire, présente sur certains services administratifs.

FranceConnect+



France Connect + est un service qui vient s'ajouter à cette méthode de connexion.

Sur certains sites administratifs, **par mesure de sécurité, il est souhaité une authentification "plus forte".**

On trouve cela pour le compte formation, des démarches de gestion d'entreprise, ou encore pour MaPrimRenov'.

Pour réaliser les démarches qui le demande, il faudra donc passer par un des 2 services qui permettent actuellement d'utiliser FranceConnect+:

L'identité Numérique La Poste France identité

Ces 2 services passent par une application sur votre téléphone. Il y a notamment un processus de vérification d'identité qui peut prendre un peu de temps. *On pense donc à créer son compte avant la dernière minute si on en a besoin !*

Une petite précaution !

Seuls les sites administratifs ou certains sites agréés peuvent utiliser FranceConnect pour le moment. On n'oublie donc pas de faire attention **si un site vous demande d'utiliser FranceConnect sans bonne raison, ou que le bouton vous envoie sur une page web louche.** Une personne malintentionnée pourrait reprendre illégalement les codes visuels de FranceConnect pour vous faire tomber dans le panneau.

